

France : les emprisonnés des GARI

« Depuis plus de trente mois, trois inculpés (des ex-GARI) croupissent en détention préventive à la prison de la Santé à Paris, dans l'indifférence générale !

Plusieurs demandes de mise en liberté provisoire ont déjà été faites, mais toutes ont été rejetées, sous le principal prétexte que « la situation en Espagne n'ayant pas évoluée, les inculpés risquaient de reprendre leur action » !

Dès le 14 avril 77, une nouvelle demande de mise en liberté provisoire doit être faite pour les trois détenus, pour cela il faut l'appuyer par tous les moyens : campagne d'information dans l'opinion publique, par voie de tracts, affiches, communiqué à la presse locale et nationale, par des actions, des meetings, etc ; écrire directement au Ministre de la « justice » en utilisant la contradiction avec la position du gouvernement espagnol qui tend à libérer ses détenus « politiques », etc.

Cette campagne, pour être efficace, doit être prise en charge par tous à la base. Nous ne pouvons assurer qu'une coordination avec le Collectif de Solidarité aux Révolutionnaires Détenus. Nous espérons pouvoir organiser des galas de solidarité pour l'information et surtout pour le fric. Nous n'avons pas fait d'appel au fric, mais pour une fois cela s'avère nécessaire car la situation est critique ; dans trois mois ce sera les « vacances » pour beaucoup et une fois de plus on se retrouvera isolés !

(La position du Comité d'informations : exiger la liberté pour les trois camarades détenus et l'amnistie pour tous les inculpés dans « l'affaire » des ex-GARI.) Comité d'informations sur les détenus des ex-GARI, adresse : M/H/ - B.P. 4098, 31030 Toulouse Cedex ; et du Collectif de

Solidarité aux Révolutionnaires Détenus, adresse : C/o OCL,
33, rue des Vignolles, 75020 Paris.

Toulouse, le 12 avril 1977

Comité de soutien aux emprisonnés du FRI (Front
Révolutionnaire International) 33, rue des Vignolles, Paris 20^e

Tél. 370-46-86

Nous rappelons que trois jeunes anarchistes (X, Y, Z) sont
emprisonnés depuis le 9 juin 76. Ils revendiquent deux
attentats :

– contre le Commissariat du 15^e arrondissement, en protestation
contre la répression policière dans ce quartier et, d'une
façon générale, dans l'ensemble du pays ;

– contre la Banque Rotschild (agence Saint-Honoré), en
protestation contre la collaboration entre les trusts
banquiers, les sionnistes et les phalanges libanaises qui
participent à l'écrasement du Peuple palestinien.